

0

E M

AVIS

Objet: Monsieur F. Fiegen – Prélèvement d'eau du cours d'eau «Eisch» aux fins d'arrosage d'un jardin à Reckange.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Environnement du 31 juillet 2024, réf EAU-AUT-24-0230, concernant le prélèvement d'eau du cours d'eau « Eisch » aux fins d'arrosage d'un jardin à Reckange est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 21 août au 29 septembre 2024 inclus.

Mersch, le 20 août 2024

le secrétaire ff

le bourgmestre